



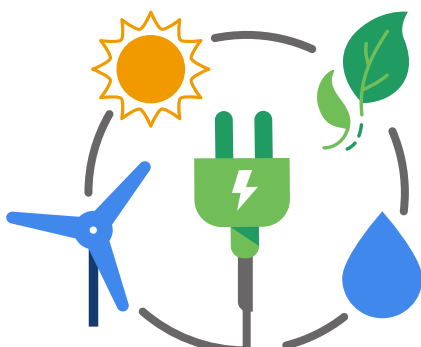
Pour investir dans un fonds soutenant la transition énergétique, la réduction des gaz à effet de serre, la mobilité durable et les énergies renouvelables.

Une philosophie d'investissement porteuse de sens

Les contrats multisupports MAAF* vous permettent, si vous le souhaitez, d'investir sur le support Covea SOLIS. Ce support est adossé à :

- Un fonds d'actions européennes axé sur la thématique de la transition énergétique ;
- Un fonds construit par Covéa Finance, société de gestion des fonds d'adossment des supports en unités de compte** proposées sur les produits d'assurance-vie multisupports MAAF.

Qui permet de cibler les entreprises en lien avec deux enjeux



Des entreprises et l'ensemble de leur chaîne de valeur dont les produits et services permettent aux entreprises et aux particuliers de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.



Des entreprises fortement émettrices de gaz à effet de serre qui se sont engagées dans une dynamique de réduction de leurs émissions à long terme.

Le fruit d'un processus d'investissement rigoureux

Pour choisir les sociétés dans lesquelles investir, l'équipe de gestion de ce fonds met en œuvre un processus collégial et rigoureux. Covea Finance utilise des critères financiers et extra financiers, en toute indépendance, pour rechercher la performance dans la durée.

Un fonds composé de sociétés évaluées sur des critères



- Activité en lien avec la thématique du fonds
- Impacts environnementaux et les engagements pris
- Objectifs environnementaux



Sélection : note 3/5 minimum

Analyse de la création de valeur pour l'investisseur :

- Analyse du chiffre d'affaires
- Perspectives de croissance de l'activité
- Analyse concurrentielle

5 Notation interne maximum

4 A minima 75% des valeurs retenues en portefeuille ont obtenu une note supérieure à 3/5

3

2 Notation interne minimum

1

Cette notation correspond à une évaluation interne effectuée par Covéa Finance qui est la société de gestion de ce fonds d'adossment proposé sur les contrats d'assurance vie multisupports de MAAF

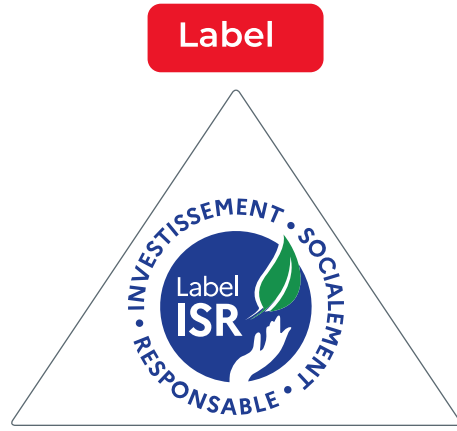
Un fonds labellisé*

Les critères d'investissement socialement responsable du fonds Covéa Solis sont reconnus par l'obtention du label ISR*** élaboré par l'Etat français.



Ce label fait l'objet de contrôles réguliers et doit être revalidé tous les 3 ans.

Audit



Critères

Les informations en matière de durabilité relative à la société MAAF sont disponibles : [ici](#)
Les informations en matière de durabilité relatives aux contrats et aux supports proposés sont disponibles : [ici](#)

Communication à caractère publicitaire

*Les unités de compte labélisées doivent correspondre à vos besoins, objectifs financiers et à votre profil d'investisseur

**Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Cet investissement peut entraîner un risque de perte en capital supporté par l'adhérent.

Les principaux risques du fond sont les suivants : risque actions, risque de concentration sectorielle, risque lié à l'investissement dans des petites et/ou moyennes capitalisations, risque lié à des investissements dans des pays émergents, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque de surexposition du fonds, risque de change, risque de contrepartie, risque lié à l'investissement dans des instruments dérivés et/ou titres intégrant des dérivés, risque de durabilité. Pour plus d'information, nous vous invitons à vous référer au DICI PRIIPS et au prospectus du fonds.

***Toutes les informations liées aux conditions du label ISR sont disponibles : [ici](#)